Le métropolite Hilarion : le but de notre participation à l'assemblée du Conseil œcuménique des églises est de témoigner de l'Orthodoxie devant le monde hétérodoxe



Le 30 octobre 2013, après la première journée de travail de la X Assemblée générale du Conseil œcuménique des églises, le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a réuni les membres de la délégation de l'Église orthodoxe russe, invitant le père Dimitri Tanaka et le diacre Ilya Takeï, clercs de l'Église orthodoxe autonome du Japon qui est membre à part entière du CŒE depuis 1973, à participer à la conférence.

Le métropolite Hilarion a défini les priorités du travail de la délégation. « L'Assemblée du Conseil œcuménique des églises représente pour chacun de nous une possibilité unique d'échanger avec un très grand nombre de personnes » a constaté le métropolite, invitant tous les membres de la délégation à utiliser cette possibilité pour établir des contacts.

« Notre participation aux travaux du Conseil œcuménique des églises répond avant tout à l'objectif de témoigner de l'Orthodoxie devant le monde hétérodoxe » a dit Mgr Hilarion, soulignant que ce témoignage devait s'exprimer par une participation active aux travaux de l'assemblée de CŒE. Il a également constaté que la délégation de l'Église orthodoxe russe était la plus grande par le nombre de ses participants. La délégation se compose de 21 personnes soigneusement sélectionnées suivant les capacités de leurs membres, leur sexe, leur âge ainsi que leur provenance régionale.

Il est également nécessaire que les membres de la délégation aient tous la même position sur les questions essentielles à l'ordre du jour de l'assemblée, estime-t-il. En même temps, chacun des représentants de l'Église russe est un membre à part entière de l'assemblée, et il a donc sa voix propre, a souligné le président du DREE.

Le métropolite Hilarion a appelé les participants à intervenir lors des assemblées plénières et à participer aux travaux des comités, afin que la position de l'Église orthodoxe russe soit exprimée dans les documents adoptés par l'assemblée.

Source: https://mospat.ru/fr/news/52091/